

Nom du fournisseur ou marque commerciale: Bosch			
Adresse du fournisseur (b) : BSH Hausgeräte GmbH, Carl-Wery-Str. 34, 81739 Munich, Germany			
Référence du modèle: KIL24NSF1			
Type d'appareil de réfrigération:			
Appareil à faible niveau de bruit:		Type de construction:	Encastrable
Appareil de stockage du vin: non		Autre appareil de réfrigération:	non
Paramètres généraux du produit:			
Paramètre		Valeur	
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	122.1	Volume total (dm3 ou l)
	Largeur	54.1	
	Profondeur	54.2	
IEE		124.7	Classe d'efficacité énergétique
Émissions de bruit acoustique dans l'air [dB(A) re 1 pV]		37	Classe d'émission de bruit acoustique dans l'air
Consommation d'énergie annuelle (kWh/an)		189	Classe climatique:
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté		16 ^(e)	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté
Réglage hiver		non	

Paramètres des compartiments:					
Type de compartiment		Paramètres et valeurs de compartiment			
		Volume du compartiment (dm3 ou l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de stockage prévues à l'annexe IV, tableau 3;	Pouvoir de congélation spécifique (kg/24 h)	Mode de dégivrage (dégivrage automatique = A, dégivrage manuel = M)
Garde-manger	non	-	-	-	M
Stockage du vin	non	-	-	-	M
Stockage du vin 2	non	-	-	-	M
Stockage du vin 3	non	-	-	-	M
Cave	non	-	-	-	M
Denrées alimentaires fraîches	Oui	183.0	4	-	A
Denrées hautement périssables	non	-	-	-	M
Sans étoile ou fabrication de glace	non	-	-	-	M
1 étoile	non	-	-	-	M
2 étoiles	non	-	-	-	M
3 étoiles	non	-	-	-	M
4 étoiles	Oui	17.0	-18	-	M
Zone 2 étoiles	non	-	-	-	M
Compartiment à température variable	-	-	-	-	-
Compartiments «quatre étoiles»					
Dispositif de congélation rapide			non		
Paramètres de la source lumineuse ^(a) ^(b) :					
Type de source lumineuse					
Classe d'efficacité énergétique			F		
Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur ^(b) :				2 ans	

Informations supplémentaires:

Lien internet vers le site web du fabricant où se trouvent les informations visées au point 4 a) de l'annexe du règlement (UE) 2019/2019 de la Commission ^(d) ^(b): www.bosch-home.com/energylabel

^(a) tel que déterminé conformément au règlement délégué (UE) 2019/2015 de la Commission ^(e).

^(b) Règlement délégué (UE) 2019/2015 de la Commission du 11 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1369 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des sources lumineuses et abrogeant le règlement délégué (UE) no 874/2012 de la Commission (voir page 68 du présent Journal officiel).

^(c) les modifications de ces éléments ne sont pas considérées comme pertinentes aux fins de l'article 4, paragraphe 4, du règlement (UE) 2017/1369.

^(d) si la base de données sur les produits génère automatiquement le contenu définitif de cette cellule, le fournisseur ne consigne pas ces données.

^(e) Règlement (UE) 2019/2019 de la Commission du 1er octobre 2019 établissant des exigences d'écoconception pour les appareils de réfrigération en vertu de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) no 643/2009 de la Commission (voir page 187 du présent Journal officiel).